



Groupe de travail transversal Trame Verte et Bleue Information/Communication

Réunion n° 3 – lundi 2 avril 2012

Compte Rendu

Etaient présents :

PCN :	Guillaume Challet
IFREE :	Francis Thubé
CESER :	Michel Hortolan
DREAL :	Héloïse Maurouard, Alain Verot
Chambre d'agriculture :	Caroline Martin
URCPIE :	Gilles Hamel
Région :	Emilie Bernard, Anne-Sophie Chaplain, Marjorie Daoudal
Eliomys :	Xavier Loubert, Olivier Touzot

Rappel de l'ordre du jour :

- Accueil des participants
- Bilan de l'animation territoriale
- Réflexion sur les besoins en communication, information, formation : comment mieux associer les acteurs pour une meilleure appropriation
- Calendrier de la démarche : ajustements, étapes à venir

Présentation Région. Diaporama disponible en téléchargement sur la plateforme collaborative du site <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>

- Bilan de l'animation territoriale

Ont été soulignés les points suivants :

- Bons échos, retours globalement positifs.
- Ressenti du groupe : Peu de débat en Charente, difficulté des élus des petites communes par rapport aux moyens humains, notamment en Pays de Gâtine.
- Lors du débat portant sur la TVB organisé par la CA de la Vienne, les questions posées ont été les mêmes.

- Lors des rencontres, et notamment en Vienne, il y a eu des tensions dues à certaines pratiques agricoles. La mise en lumière d'une expérience positive regroupant les agriculteurs d'une commune autour de la préservation des haies illustre la nécessité de pouvoir intégrer très en amont les acteurs et les problématiques agricoles.
→ Dans le cadre de la TVB, une attention particulière sera portée afin que les diagnostic territoriaux réalisés soient partagés et prennent en compte la dimension agricole.

■ **Réflexion sur les besoins en communication, information, formation : comment mieux associer les acteurs pour une meilleure appropriation**

- **Définition des cibles** : Intégration des départements dans la définition de la cible « élus locaux », intégration les partenaires sociaux, le domaine libéral, les banques et les syndicats employeurs/employés, les bureaux d'études, dans la définition de la cible « acteurs relais ». Dans la définition de la cible « acteurs locaux », le terme « reconquête des continuités écologiques » est remplacé par « prise en compte des continuités écologiques ». Aussi, les cibles sont ainsi définies :

Elus locaux

Elus des départements, des communes ou des intercommunalités qui ont compétence à inscrire la TVB dans l'aménagement, le domaine des paysages, de l'urbanisme et des initiatives à valeur citoyenne. Départements : infrastructure, ENS

Acteurs relais (institutionnel) :

Organisations publiques ou associatives, partenaires sociaux, profession libérale et financière qui par leur échelle d'action et les thèmes qu'elles traitent peuvent accompagner les élus locaux dans la mise en oeuvre de la TVB et se faire le relai auprès de leurs membres ou réseaux dans la concrétisation de la TVB

Acteurs locaux (individuel) : habitants, agriculteurs, chasseurs (individuels ou ACCA...) ...

Personnes physiques ou petits groupes qui, à une échelle locale, peuvent très concrètement par leurs actes ou comportements participer à prise en compte de la biodiversité et des continuités écologiques

Questions :

- Y a-t-il une cible prioritaire parmi les trois citées ?

Réponse :

1. Les cibles prioritaires identifiées sont sans distinction les « élus locaux » et les « acteurs relais », dont les approches sont complémentaires. Proposition de mettre en lumière quelques expériences exemplaires (une par département par exemple), afin de valoriser ce qui a été fait notamment en terme de méthodologie.
2. Dans un second temps, la cible « acteurs locaux » (habitants, agriculteurs, chasseurs...) pourra être approchée à travers notamment des outils de vulgarisation sur la biologie des espèces (cycles de vie...) et la biodiversité.

- Concertation ou consultation ?

Réponse :

- La concertation se situe en phase amont. Elle établit dès le début le partage de l'expertise et la recherche de décisions consensuelles.
- La consultation s'effectue plutôt en aval des travaux où les co-pilotes informeront les citoyens, pour que ceux-ci transmettent leur avis et opinion en retour. La consultation TVB se déroulera sous la forme d'une enquête publique.

Après un large débat sur ces questions, les membres du groupe d'accordent à dire que :

- si la consultation est inscrite dans la démarche TVB, celle-ci arrive en bout de chaîne et sera insuffisante pour atteindre les objectifs d'une démarche participative. Les objectifs doivent donc être définis au regard de cette concertation.

- la prochaine phase de concertation doit être réfléchiée dès à présent, mais si elle devra se nourrir de la matière qui sera fournie par les groupes de travail par sous-trame.

Plan de communication pour installer durablement et concrètement la TVB en PC à court et moyen terme :

Cibles	Réalisé/En cours	Objectifs prioritaires Messages	Actions et supports à privilégier
Élus locaux	- Site internet - Dossier d'information communal - Réunions territoriales - Recueil d'expériences + moyens + outils en cours	- Apport méthodologique - Partage des enjeux - Portage politique	- Expérimentation sur territoires cibles (1 par département, SCOT, CLE, PLU, ...) vers la production de cahiers méthodologiques - Informations à l'occasion de rencontres ciblées jusqu'à la formation (BE, ...)
Acteurs relais	- Site internet - Formations départementales - 1er séminaire TVB	- Apport méthodologique - Partage des enjeux	
Acteurs locaux	- Site TVB	- Apport d'information	- Supports pédagogiques : cycle de vie des espèces

Les copilotes réfléchissent à des propositions d'actions concernant :

- **La valorisation d'expériences exemplaires en matière de TVB**
- **La production d'un document pédagogique à destination des acteurs locaux**

<u>Prochaine réunion :</u>	<u>Diffusion CR :</u>
A définir	Plate-forme collaborative sur le site TVB